

LA SIDRA

DE LA SEMAINE

CHABBAT PARCHAT
BECHALA'H
CHABBAT CHIRA
SAMEDI 11 JANVIER 2014
10 CHEVAT 5774

47^e année

18

EDITORIAL par Haïm Chnéor NISENBAUM

Sur le chemin du 10 Chevat

Le temps passe, les mois s'envolent sans qu'aucune interruption puisse marquer leur cours. Pourtant, certains jours demeurent. Ils sont comme des fermes points d'ancrage dans l'éphémère des choses. Sur eux, il est possible de construire une vie ou un monde.

C'était le 10 Chevat, il y a 64 ans. La nouvelle avait retenti avec la puissance des événements qui bouleversent toute existence paisible: Rabbi Yossef Its'hak, le précédent Rabbi, avait quitté ce monde. Au-delà du caractère dramatique contenu dans cette nouvelle, chacun savait que l'action de Rabbi Yossef Its'hak avait radicalement changé le cours des choses. L'éducation juive avait retrouvé sa vigueur et, en ces temps de détresse, si proches de la Shoah, le judaïsme paraissait renaître. Tous commençaient à sentir de nouveau un certain bonheur d'être juif.

En ce 10 Chevat, l'action entreprise ne pouvait s'interrompre. Chacun ressentait que s'ouvrait une nouvelle époque pour poursuivre, approfondir et élargir cette œuvre. Le Rabbi allait en être la continuation. De fait, dès qu'il accepta la charge qui lui était confiée, les domaines d'intervention se multiplièrent. Aucun Juif ne devait être laissé à l'écart de l'héritage du judaïsme. Il en allait de la responsabilité de

tous. Commença alors le temps des grandes avancées. D'enseignements profonds en demandes d'action, de campagnes de Mitsvot en messages adressés à tous, le Rabbi prit la tête de nouveaux développements.

Avec un recul de 64 années, chacun mesure l'ampleur des changements. A une judaïté qui s'interrogeait sur son devenir a succédé un judaïsme conscient de l'importance du message qu'il porte. A une culture juive en déshérence a succédé une connaissance mise à la portée de tous. Sans doute est-ce un signe des temps, et la traduction concrète de ce long effort, que les cours de Torah se soient multipliés et que le nombre des traductions en français ne cesse de grandir. Il importe de prendre conscience que nous sommes les héritiers de ce dynamisme et que, de ce fait, nous devons être les porteurs de cet enthousiasme. Certes, beaucoup reste encore à accomplir et l'action entreprise ne saurait souffrir aucun relâchement. Cependant, nous savons que devant nous continue le chemin qui nous fut indiqué dès le 10 Chevat. Il nous appartient, très simplement, de le poursuivre. Chacun porte en tête et en cœur le but à atteindre. La tradition lui a, de toujours, donné un nom: la venue de Machia'h.

VIVRE AVEC LA PARACHA

Adapté
d'un discours
du Rabbi
de Loubavitch

Bechala'h

Dans les années 50, un rabbin réformé entretint une longue correspondance avec le Rabbi et lui rendit quelques fois visite. Il dit un jour au Rabbi : «J'envie la joie et le calme sereins qui irradient du visage de vos 'Hassidim. Mais pourtant je ressens que cela vient d'une certaine forme de naïveté. S'ils étaient exposés au monde et aux défis qu'il lance, ce serait différent».

Le Rabbi répondit : «Ils ne sont pas naïfs. Ils ne vivent tout simplement pas dans une dichotomie».

En général, les gens sont déchirés entre ce qu'ils sont et ce qu'ils voudraient être, entre leur moralité et leur comportement. Le Rabbi indiquait à son interlocuteur que ses 'Hassidim ne sont pas confrontés à un tel dilemme. La 'Hassidout leur donne une approche complète à la vie, ce qui leur permet d'être en paix avec eux-mêmes et de vivre les valeurs qu'ils professent. Le résultat en est la joie intérieure et la paix qu'enviait son visiteur.

Le début de la Paracha de cette semaine «quand Pharaon renvoya la nation...» soulève une question évidente : pourquoi Pharaon est-il présenté comme l'agent actif de l'Exode ? Jusque là, il avait été celui qui empêchait les Juifs de quitter l'Egypte. Pourquoi lui attribue-t-on soudain le crédit de les avoir renvoyés ?

La réponse à ces questions porte sur un champ plus large : pourquoi D.ieu crée-t-il a priori des pharaons ? Il est sûr que la cruauté et la barbarie dont se rendit coupable Pharaon étaient le résultat de son propre choix. D.ieu ne l'avait pas créé inhumain, pas plus qu'il ne l'obligea à opprimer les Juifs. Mais D.ieu lui donna l'opportunité ainsi que l'inclination pour agir ainsi. S'il ne l'avait pas voulu, Il aurait créé un Pharaon différent ou ne l'aurait pas créé du tout.

Horaires d'entrée et sortie de Chabbat Parchat BECHALA'H

PARIS — ILE DE FRANCE

Entrée : 16h 56 • Sortie 18h 10

Horaires d'entrée du Chabbat en PROVINCE

Bordeaux	17.23	Marseille	17.04	Nice	16.55
Grenoble	16.56	Montpellier	17.09	Rouen	16.59
Lille	16.46	Nancy	16.42	Strasbourg	16.36
Lyon	16.58	Nantes	17.18	Toulouse	17.19

à partir du dimanche 5 janvier 2014

Heure limite du Chema : 10h 49

Pose des Téléphones : 7h34

Fin Kidouch Levana : toute la nuit du mercredi 15 au jeudi 16 janvier - 15 Chevat



Articles et contenu réalisés par le

BETH LOUBAVITCH

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Tél : 01 45 26 87 60 - Fax : 01 45 26 24 37

chabad@loubavitch.fr

www.loubavitch.fr

Serveur vocal Le'haïm : 01 76 34 77 77

Association reconnue d'Utilité Publique
habilitée à recevoir les DONs et les LEGS

Directeur : Rav S. AZIMOV

LA SIDRA

Certains avancent que c'est simplement ainsi que va le monde. Le monde possède ses pharaons. Tout ce que nous voyons n'est pas rose.

Mais cela va à l'encontre du fondement même de notre foi. Il ne peut rien y avoir au monde que D.ieu ne désire car Il a créé le monde à partir d'un néant absolu. Il n'existe rien qu'Il aurait été obligé de permettre dans le monde. Ainsi, tout ce qui existe l'est parce qu'Il a choisi que cela existe.

Nous revenons donc à notre question : pourquoi créé-t-Il des pharaons ?

La réponse ultime est : pour que Pharaon puisse envoyer les Juifs d'Egypte.

Pharaon n'est pas censé être mauvais ou malveillant. Il existe plutôt pour aider les Juifs à parvenir à la Rédemption. Mais il existe certaines entités qui expriment d'emblée leur intention positive et d'autres, comme Pharaon, pour lesquelles un effort et même une transformation sont nécessaires avant que leurs qualités ne fassent surface.

Il n'est rien dans le monde de D.ieu qui n'ait pas été créé pour le bien. Il est le bien et Il ne peut faire quoi que ce soit qui ne soit bien.

Mais il n'est pas toujours apparent que tout ce qu'Il fait est bien et, dans ces situations, Il invite le Peuple Juif à travailler avec Lui pour faire jaillir ce bien à la surface. Il fera sa part du travail mais il faut qu'il y ait un agent, ici sur terre, qui Lui serve de représentant et s'efforce de faire avancer Son dessein. C'est là le rôle qu'Il a confié au Peuple Juif : affronter Pharaon, et tous ceux qui lui ressemblent, et faire sortir le bien que D.ieu a placé en eux.

Ce n'est pas toujours facile, parce que face à des pharaons, nous risquons d'être blessés. Mais ce qui vient en dernier ressort est la satisfaction d'être le partenaire de D.ieu dans la création, c'est-à-dire que nous avons joué notre part pour aider à ce que la vision divine d'un monde idéal devienne une réalité.

En fait, cela implique beaucoup plus que la satisfaction. Finalement, Pharaon renvoie les Juifs et devient l'agent actif de la Rédemption parce que c'est précisément pour cela qu'il a été créé. Il peut rechigner, protester et le combattre mais il finira par accomplir son objectif parce qu'il n'a comme choix que de faire ce pourquoi il a été créé.

Il en va de même pour le Juif. Il peut ne pas apprécier le fait qu'il a été choisi comme agent de D.ieu pour être «une lumière pour les nations». Il peut préférer une tâche plus facile, moins exigeante. Mais il doit réaliser que c'est cela la raison pour laquelle il a été créé. Et si tel est son but, c'est par la réalisation de ce but qu'il trouvera son véritable accomplissement.

Voir l'horizon

Nos efforts pour raffiner Pharaon et ceux qui lui ressemblent sont également orientés vers l'avenir. L'une des prophéties citées par Maïmonide, en ce qui concerne la Rédemption, est : «Je rendrai les nations pures dans leur parole si bien qu'elles invoqueront le Nom de D.ieu et Le serviront dans un but unique». Et il continue : «A cette époque, la préoccupation du monde entier [c'est-à-dire des non-Juifs comme des Juifs] sera exclusivement de connaître D.ieu.»

Car la Rédemption ne concernera pas seulement le Peuple Juif. Au contraire, le but est que la révélation de la Divinité qui imprènera cette ère soit appréciée par toute l'humanité.

Dans l'attente de cette révélation, les efforts doivent se multiplier pour raffiner la conduite de toutes les nations et pas simplement celle du Peuple Juif. Dans cette perspective, il est significatif qu'im-médiatement avant de décrire la Rédemption future, Maïmonide évoque les Sept Lois Universelles* commandées à Noa'h et à ses descendants. Cela implique que la connaissance et la pratique de ces lois universelles hâtent la venue de la Rédemption. Car la Torah n'est pas seulement un guide pour le Peuple Juif mais sert de panneau indicateur pour toute l'humanité, la dirigeant sur la voie d'une existence plus signifiante.

* Les sept lois de Noa'h commandent :

1. L'obligation d'établir des institutions judiciaires
2. L'interdiction du blasphème du Nom divin
3. L'interdiction de l'idolâtrie
4. L'interdiction du meurtre
5. L'interdiction des unions interdites
6. L'interdiction du vol
7. L'interdiction de consommer de la viande arrachée à un animal vivant.

La liste de ces lois est énoncée dans le traité Sanhedrin 56b.

Il Palazzo
restaurant
ITALIEN

Lait Chamour
Sous le contrôle du Beth-Din de Paris

PIZZA - PASTA
SALADES - POISSONS
service livraisons

<p>Rive gauche 36 bd St-Michel 75006 Paris 01 46 34 09 20</p>	<p>Rive droite 17 rue La Fayette 75009 Paris 01 48 74 60 31</p>
---	---

www.ilpalazzo.fr
Ouvert Motsaé Chabbat

Étude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

• Dimanche 5 janvier – 4 Chevat

Mitsva négative n° 166 : C'est l'interdiction pour un simple prêtre de se rendre impur au contact d'autres morts que les proches parents mentionnés dans la Torah.

• Lundi 6 janvier – 5 Chevat

Mitsva positive n° 173 : C'est le commandement de nommer un roi choisi parmi Israël qui unifiera notre nation et nous gouvernera.

Mitsva négative n° 362 : C'est l'interdiction de choisir comme roi un homme qui n'est pas juif de naissance, même s'il est prosélyte.

Mitsva négative n° 364 : C'est l'interdiction qui a été faite au roi d'avoir beaucoup de femmes.

Mitsva négative n° 363 : C'est l'interdiction qui a été faite au roi d'entretenir beaucoup de chevaux.

Mitsva négative n° 365 : C'est l'interdiction qui a été faite au roi d'amasser des biens excessifs.

• Mardi 7 janvier – 6 Chevat

Mitsva positive n° 187 : C'est le commandement de détruire et de passer au fil de l'épée les sept peuples car ils furent les fondateurs de l'idolâtrie.

Mitsva négative n° 49 : C'est l'interdiction de ne laisser vivre aucun homme des sept peuples afin que ces peuples ne corrompent pas les autres hommes et qu'ils ne les induisent pas à se livrer à l'idolâtrie.

Mitsva positive n° 188 : C'est le commandement d'exterminer la descendance d'Amalek, la seule parmi les descendants d'Essav, mâles et femelles, jeunes et vieux.

Mitsva positive n° 189 : C'est le commandement de nous rappeler ce qu'Amalek nous fit en nous attaquant sans provocation. Nous devons en parler en tout temps afin que ce fait ne soit pas oublié.

Mitsva négative n° 59 : C'est l'interdiction d'oublier ce que nous ont fait les descendants d'Amalek.

• Mercredi 8 janvier – 7 Chevat

Mitsva négative n° 46 : Il nous est interdit à jamais d'habiter en Egypte afin de pas être contaminé par l'hérésie des habitants de ce pays et ne pas imiter leurs coutumes que la Torah réprovoque.

Mitsva positive n° 190 : C'est le commandement concernant la guerre contre d'autres peuples, ce que l'on appelle guerre facultative. Nous avons le devoir, si nous les combattons, de conclure une alliance avec eux pour épargner leurs vies à condition qu'ils fassent la paix avec nous et nous cèdent leurs terres.

Mitsva négative n° 56 : Il nous est interdit à jamais d'offrir la paix aux peuples d'Amon et de Moab.

Mitsva négative n° 57 : Il nous est interdit de détruire les arbres fruitiers lors du siège d'une ville dans le but de démoraliser ses habitants et de les faire souffrir.

Mitsva positive n° 192 : C'est le commandement qui nous a été enjoint, lorsque nos troupes partent en guerre, de réserver un endroit extérieur au camp pour qu'elles aillent y faire leurs besoins.

Mitsva positive n° 193 : C'est le commandement de prévoir dans l'équipement de chaque combattant, en plus de son armement, une bêche pour creuser la terre et couvrir ses excréments après avoir fait ses besoins à l'endroit assigné à cet effet.

• Jeudi 9 janvier – 8 Chevat

Mitsva positive n° 191 : C'est le commandement qui nous a été enjoint de nommer un prêtre pour haranguer le peuple avant le combat et renvoyer chez lui tout homme inapte au combat.

Mitsva positive n° 214 : C'est le commandement qui a été enjoint au jeune marié de se consacrer à sa femme pendant une année entière, de ne pas faire de voyage durant cette période, de ne pas combattre à l'étranger et de ne s'engager dans aucune activité de ce genre mais de se réjouir avec elle pendant une année entière depuis le jour où il l'a épousée.

Mitsva négative n° 311 : C'est l'interdiction qui nous a été faite d'astreindre un jeune marié durant une année à une corvée quelconque susceptible de l'éloigner du domicile conjugal, que ce soit dans le domaine militaire ou civil.

Mitsva négative n° 58 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de craindre les incroyants en temps de guerre ou de trembler devant eux.

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot
sur notre site www.loubavitch.fr
et sur le serveur vocal LEHAIM: 01 76 34 77 77

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par
"La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Élysées 75008 Paris
Directeur de la publication: Y. Benhamou

Impression: Imprimerie de Chabrol: 189 rue d'Aubervilliers-75018 Paris

Tiré à 35.000 exemplaires Diffusé par e-mail à 15.000 ex ISSN 1762 - 5440



Diffuser la Torah en Amérique

Extrait d'un discours de Rabbi Yossef Its'hak Schneerson, lors de son arrivée aux Etats Unis en 1940

Honorable assemblée, je donnerai d'abord lecture devant vous d'un extrait traduit en yiddish, quelques lignes de mon journal personnel, que j'ai rédigé, à quatre heures du matin, le 10 Adar Chéni 5700. Je le cite : «C'était le mardi 9 Adar Chéni 5700, premier jour de mon arrivée dans ce pays, aux Etats-Unis, dans la soirée, après la grande fête de bienvenue, 'hassidique et rabbinique, dont on m'a honoré, dans l'un des grands salons de l'hôtel Greystone. J'ai exposé, devant les présents, la mission de mon âme, celle pour laquelle je suis venu aux Etats-Unis. En effet, ma venue n'a pas pour objet de consommer ses fruits et de se rassasier de tout le bien qu'elle prodigue. Je suis venu aux Etats-Unis parce que mon âme a reçu la mission, par un effet de la divine Providence, d'y fonder des institutions de Torah, avec la crainte de D.ieu et de bonne éducation, avec l'aide de D.ieu, béni soit-Il. Après avoir organisé, ce même soir, une réunion constitutive, afin d'édifier la Yechiva Tom'heï Temimim Loubavitch en Amérique, j'ai reçu la visite de deux personnalités importantes, résidant dans ce pays depuis longtemps, de bons amis, fidèles et attentifs, qui m'ont dit :

'Nous avons entendu ce que vous avez dit, lors de la fête de bienvenue. Nous avons, en outre, participé à la réunion constitutive de la Yechiva Tom'heï Temimim Loubavitch, en Amérique, mais, malheureusement, nous

devons vous décrire quelle est la triste situation morale de ce pays.

Nous avons la peine de vous faire savoir que votre bon espoir de diffuser la Torah avec la crainte de D.ieu et la bonne éducation, telles que vous les imaginez, en fonction de ce qu'était la maison juive en Europe, n'est absolument pas réaliste, en Amérique, même si l'on y consacrait le plus grand effort.

Nous avons le devoir de vous préserver d'une situation catastrophique et d'un échec cuisant, afin de maintenir l'honneur qui est dû à vos illustres ancêtres, nos saints maîtres, dont le mérite nous protégera.'

Le premier me dit :

'L'Amérique est un pays qui dévore les plus grands et les meilleurs. Elle ne fait qu'une bouchée du plus grand, qui vient de s'y installer. En très peu de temps, elle le transforme, sans le moindre sentiment de pitié, en l'homme le plus petit.'

Le second ajouta encore :

'L'Amérique est un pays d'enthousiasme instantané et fanatique, qui fait place, tout de suite après, à la froideur et à l'indifférence. Il est déjà arrivé, au moins une dizaine de fois, que la fête de bienvenue la plus chaleureuse, ayant été organisée pour des Grands d'Israël, laisse aussitôt la place à la froideur américaine. Et, les Grands de la Torah les plus honorables ont été oubliés et abandonnés à leur sort, comme s'ils étaient extérieurs au campement.'

Puis, les deux, ensemble, me dirent :

'Nous ne vous communiquons qu'une toute petite partie de ce que nous devrions

vous expliquer. Nous voulons que vous ayez une image très claire de la situation et que vous sachiez comment mener votre mission, comment diriger la communauté, en Amérique.

Que D.ieu fasse que, pour vous, cela soit différent et que vous soyez heureux, que votre sainte mission soit couronnée de réussite, à la fois matériellement et spirituellement.'

Il est inutile de préciser quel était mon sentiment, en entendant ces propos, de la bouche de mes amis les plus fidèles. J'ai versé de nom-

Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

Mitsva positive n° 221 : C'est le commandement qui nous a été enjoint au sujet de la belle femme captive.

Mitsva négative n° 263 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de vendre une femme de belle figure (faite prisonnière durant la guerre) après avoir eu une relation intime avec elle au moment de la conquête de la ville.

Mitsva négative n° 264 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de traiter comme servante une femme de belle figure (faite prisonnière durant la guerre) après avoir eu une relation intime avec elle.

Conclusion du 32^e cycle d'étude / Début du 33^e

• **Vendredi 10 janvier – 9 Chevat**

Introduction du Séfer Hamitsvot (voir livre)

• **Samedi 11 janvier – 10 Chevat**

L'étude porte sur les 14 principes (Chorachim) qui ont conduit le Rambam dans l'énumération des commandements (613 Mitsvot)

Principe N° 1 : Il ne faut pas inclure dans cette liste des commandements d'origine rabbinique.

Principe N° 2 : Nous ne devons pas inclure dans cette énumération des lois déduites grâce à l'une des treize règles d'exégèse selon lesquelles la Torah est expliquée ou par le principe de l'exclusion (basé sur la présence dans un verset d'un mot, d'une particule ou d'une lettre supplémentaire).

Principe N° 3 : Il ne faut pas inclure à cette énumération les commandements qui ne sont pas applicables à toutes les générations.

Principe N° 4 : Il ne faut pas inclure (parmi les 613 Mitsvot) des prescriptions se rapportant à l'ensemble des commandements de la Torah (par exemple: "Et vous respecterez Mes lois).

Principe N° 5 : Il ne faut pas compter le motif donné pour un commandement comme un commandement séparé.

Principe N° 6 : Lorsqu'un commandement contient à la fois une Mitsva positive et une Mitsva négative, ces deux Mitsvot sont comptées séparément, l'une positive et l'autre négative.

Principe N° 7 : Les règles de détail d'un commandement ne sont pas comptées parmi les 613 commandements.

Principe N° 8 : Une interdiction excluant un cas particulier d'application d'un commandement n'est pas comptée parmi les commandements négatifs.

Principe N° 9 : Il ne faut pas baser le décompte des commandements sur le nombre de fois qu'un commandement, positif ou négatif, est répété dans la Torah. Mais il faut plutôt le fonder sur la nature d'une action interdite ou permise.

Principe N° 10 : Les actions prescrites en tant que préliminaires à l'observance des commandements ne doivent pas être comptées séparément.

Principe N° 11 : Les divers éléments formant ensemble un commandement ne doivent pas être comptés séparément.

Principe N° 12 : Il n'y a pas lieu de compter séparément les étapes successives pour l'accomplissement d'un commandement.

Principe N° 13 : Le nombre des commandements n'augmente pas selon le nombre de jours pendant lesquels il faut les accomplir.

Principe N° 14 : Il convient de compter les différentes sortes de punitions comme des commandements positifs.

breuses larmes, en lisant mon premier Chema Israël sur le continent américain.»
(Séfer Hasi'hot 5705 - 1945)

ÉTINCELLES DE MACHIA'H

Le temps du rire

En référence à la venue de Machia'h, les Psaumes (126: 2) annoncent: "Notre bouche se remplira de rire". Si ce verset décrit parfaitement la joie qui s'emparera de nous en ce nouveau temps, il n'en reste pas moins qu'une question se pose. En effet, dans la mesure où la venue de Machia'h s'accompagnera d'une intense révélation de la Lumière Divine, littéralement sans précédent, quelle importance peut avoir le fait que "notre bouche s'emplira de rire"? L'idée est, au contraire, essentielle. A ce moment, la joie et le plaisir de D.ieu se révéleront, ils seront la conséquence de l'accomplissement par les Juifs du service divin. C'est cette joie-là qui, justement, s'exprimera. Ainsi, le mot "vie" en hébreu a pour valeur numérique 414. C'est aussi celle de l'expression "Lumière infinie". Cette identité souligne la vraie raison de ce "rire": le plus grand plaisir de D.ieu.

(d'après Séfer Hamaamarim 5700, p. 68 et Likouteï Torah, Bamidbar, p. 19d) H.N.

LE COIN DE LA HALA'HA

Qu'est-ce que Tou Bichevat ?

Le 15 («Tou») du mois juif de Chevat est un jour particulier : il est un des quatre «Roch Hachana» (début de l'année), en l'occurrence le Roch Hachana des arbres. On ne récite pas la prière de Ta'hanoune (supplication).

Ce mercredi 15 janvier au soir et jeudi 16 janvier 2014, on mangera davantage de fruits, en particulier des fruits qui font la fierté de la terre d'Israël : blé, orge, raisin, figue, grenade, olive et dattes. On s'efforcera également de manger des caroubes ainsi que des fruits nouveaux. On n'oubliera pas de réciter les bénédictions adéquates avant et après manger.

On aura soin de prélever la «Terouma» et le «Maasser» des fruits provenant d'Erets Israël.

La Torah compare l'homme à un arbre des champs : lui aussi est supposé produire des fruits, c'est-à-dire des Mitsvot, des bonnes actions. De même que le fruit peut produire des arbres qui produiront des fruits etc..., de même nos Mitsvot entraînent d'autres Mitsvot, encouragent d'autres Juifs à assumer leur judaïsme, à retrouver leurs racines et à s'enraciner dans un sol riche d'étude de la Torah et de pratique des Mitsvot. C'est ainsi que le peuple juif se perpétue, se développe et produira d'autres fruits.

À Tou Bichevat, nous mangeons des fruits, nous «produisons» des fruits, nous plantons des graines de bonnes actions.

F.L.



Recherche
confirmateur régie commerciale
**PAC, PV, BOX,
ISOLATION et EOLIEN**

**3 à 5 RDV confirmés par jour
avec commissions très intéressantes
Possibilité d'avance de frais**



Pour tous renseignements,
contacter **Jonathan**
au **07.89.55.89.44**
contact@ader-francaises.fr

« Le sérieux et la qualité
d'une enseigne nationale au
service de notre communauté »



Roc Eclerc St-Mandé

Pompes funèbres - Marbrerie
- Transferts en Israël -
Contrats obsèques

61 bis avenue du Gl de Gaulle
94160 St Mandé

01 71 33 10 80

Carrosserie
Peinture
Mécanique

- ✓ Rachat de véhicules dans l'état
- ✓ Vente de voitures d'occasion
- ✓ Lavage intérieur à la vapeur



14 véhicules
de courtoisie

Franchise offerte
(voir conditions au garage)

- Demander **Shmouel** -
43 Chemin des Vignes - 93000 Bobigny
Tél : **01 57 42 57 42**
directauto@orange.fr
www.garage-direct-auto.com

Le Beth Loubavitch est heureux de vous inviter au

SIYOU HARAMBAM

Conclusion du **32^{ème}** cycle de l'étude
du Michné Torah du Rambam (Maïmonide)
instaurée à la demande du Rabbi de Loubavitch

**Judi 9 janvier 2014 à 20h 30
au Casino de Paris**

16 rue de Clichy - 75009 Paris (M° Liège)

Entrée libre

Animation musicale

ESHEL GLATT

BOUCHERIE • CHARCUTERIE

Glatt Cacher Laméhadrine



**55 rue Petit
75019 Paris**

01 42 45 36 47

FRANCE climat

PAC

et **PHOTOVOLTAÏQUE**

pour toute régie
sur toute la France

Paris - Lyon - Marseille

Strasbourg - Nice - Toulouse

Pour toute information

contacter **E. BERDAH**

07 62 91 12 31



LE COMITÉ DE SOUTIEN DU BETH LOUBAVITCH
a le plaisir de vous convier au

GALA

DE MOBILISATION

pour les institutions du

BETH LOUBAVITCH

présidées par le Rav Shmouel Azimov

MERCREDI 5 FÉVRIER 2014

- 5 ADAR I 5774 -

à 19h30

SALONS EQUINOXE

20, rue du Colonel Pierre Avia - Paris 15^e (M° Balard)

Participation : 600 € / couple • Participation de soutien : 1000 € / couple

Renseignements et réservations :

COMITÉ DE SOUTIEN DU BETH LOUBAVITCH

Yoram Benhamou - 8, rue Lamartine - 75009 PARIS

Tél : 01 42 80 04 05 | Fax : 01 45 26 35 97 | btlgala@yahoo.fr

MERGUI'SHOWROOM

JOAILLER - DIAMANTAIRE

Création de bijoux sur mesure
Transformation, soudure, rhodiage

40 à 60%
moins chers qu'en bijouterie

116, avenue Simon Bolivar - 75019 Paris - Tél. : 09 80 52 95 05 - 06 59 89 26 99

Achat Or

Bijoux - Pièces - Débris - Lingot

Du Lundi au Vendredi De 9h30 à 18h30 • Dimanche : Sur Rdv

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.